

Non-Resident... We publish a list of non-resident voters...

La population de l'Etat... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

faito dans le séant... Les dispositions de la loi...

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 117-Cette Constitution sera substituée à la Constitution adoptée en 1812...

Art. 118-Les droits, titres, poursuites, réclamations et contrats, soit de la part des individus...

Art. 119-Jusqu'à ce que le premier dénombrement soit fait, ainsi qu'il est prescrit par l'article de cette constitution...

Art. 120-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 121-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 122-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 123-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 124-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 125-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 126-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 127-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 128-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 129-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 130-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 131-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 132-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 133-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 134-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 135-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 136-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 137-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 138-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 139-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 140-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 141-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 142-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 143-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 144-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 145-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 146-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 147-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 148-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 149-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 150-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 151-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 152-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 153-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 154-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

Art. 155-Les dispositions de la loi... Les dispositions de la loi...

JOSEPH WALKER... HORTON DAVIS, Secrétaire de la Convention

DE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION... Toute proposition d'amender cette constitution pourra être

DU POUVOIR JUDICIAIRE... Art. 62-Le pouvoir judiciaire est confié à une Cour Suprême, à des Cours de District et à des Cours de Justice

DU POUVOIR EXECUTIF... Art. 33-Le Pouvoir Exécutif Suprême de cet Etat sera confié à un premier magistrat qui aura le titre de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane